



Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

#### INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et le Kazakhstan a été signé en 2023.
- Chaque année, 2 postes sont proposés.

<p><b>Critères d'éligibilité</b> spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nationalité : française</li> <li>• Age : 20 à 30 ans</li> <li>• Niveau de langue : A2 en langue russe</li> <li>• Statuts acceptés : Jeunes diplômés, anciens assistants (diplômés)</li> <li>• Scolarité secondaire : Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger.</li> <li>• <b>Niveau d'études demandé et disciplines acceptées</b> : Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum un master 1 <b>dans l'une des</b> disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Didactique du FLE, Sciences du langage, Linguistique.</li> <li>➢ Éducation : Sciences de l'éducation.</li> </ul> Les candidats retenus devront avoir obtenu leur master 2 avant leur prise de poste, sous réserve de ne pas pouvoir signer le contrat avec <b>l'université locale</b>.</li> <li>• Profil privilégié : expérience en enseignement appréciée.</li> </ul>
<p>Documents supplémentaires à fournir dans votre candidature sur ADELE pour ce pays</p>	<p>Un CV en anglais et en russe seront à fournir dans le champ « Éléments spécifiques » de la partie « Atouts » du dossier de candidature.</p> <p>Pour les non-étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les candidats ayant été assistants de langue française devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>).</li> <li>• <b>Les titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français</b> obtenu avant 2025 devront fournir une copie de leur diplôme et de leur relevé de notes (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>).</li> </ul>
<p><b>Villes ou régions d'affectation</b></p>	<p>Almaty</p>



# KAZAKHSTAN

## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2026-2027

	<p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	<p>Université nationale kazakhe Al-Farabi, Almaty          Université nationale pédagogique Abaï, Almaty          Université nationale technique Satbayev, Almaty</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats          France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature courant juin 2026.</p> <p>Contrat          9 mois (octobre 2026 - juin 2027)</p>
Temps de travail et de congés	<p>12 à 18 heures par semaine (face aux élèves), variable selon le calendrier universitaire local.</p> <p>Congés selon le calendrier universitaire local.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle          Entre 500 et 700 euros net</p> <p>Installation          Les frais de voyage (aller-retour) sont remboursés <b>par l'ambassade de France</b>.          Un logement (chambre individuelle en résidence universitaire) sera fourni par <b>l'Université d'accueil à titre gratuit à l'assistant à proximité de son lieu de travail</b>.</p> <p>Une réunion d'information sera organisée avec l'équipe du SCAC de l'Ambassade de France à l'arrivée de l'assistant (Attaché de coopération éducative à Astana et ETI – en charge des programmes de coopération universitaire à Almaty).</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut de travailleur étranger pendant la durée de son contrat. Il signe un contrat de travail avec l'établissement kazakhstanaï et relève du droit du travail local. Il est en contact direct avec l'Attaché de coopération éducative qui intervient en cas de besoin.</p> <p>Il n'est pas imposable en France.</p>
Visa	<p><i>Visa de travail (obtenu sur la base d'une autorisation de travail fourni par l'établissement employeur)</i></p> <p>Frais de visa : 170 € <b>remboursés par l'ambassade de France</b></p>
Formation	<p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française <a href="#">un module de formation en ligne</a>, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme <a href="#">FEi+</a>.</p>



Couverture sociale	<b>L'assistant est recruté en tant que vacataire, les universités ne l'inscrivent pas à la sécurité sociale locale. Il faut qu'il contracte une assurance en France</b> avant son départ. Il est recommandé de faire une demande de carte européenne d'assurance maladie (CEAM) avant le départ et de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.
Liens utiles	Ambassade du Kazakhstan en France : <a href="https://www.gov.kz/memleket/entities/mfa-paris?lang=fr">https://www.gov.kz/memleket/entities/mfa-paris?lang=fr</a>  Ambassade de France au Kazakhstan : <a href="https://kz.ambafrance.org/-Ambassade-de-France-au-Kazakhstan">https://kz.ambafrance.org/-Ambassade-de-France-au-Kazakhstan</a>  Réseaux sociaux du programme assistants de langue : 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Les assistants peuvent demander un renouvellement dans le même établissement pour une deuxième année. Cependant, la priorité est accordée aux nouveaux candidats.

**IMPORTANT :**

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme ne conduit pas automatiquement à leur sélection.